

Publié le 15/12/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2023_167

OBJET : Complexe hippique des Pieux - Rapport du délégataire - Exercice 2022/2023

Exposé

La S.A.R.L. dénommée «Complexe Hippique des Pieux», représentée par sa gérante, Madame Marie-Pierre TRIPEY, était titulaire d'une délégation de service public pour la gestion du Complexe hippique des Pieux qui a pris effet le 21 Novembre 2017 jusqu'au 20 Novembre 2023.

Conformément aux dispositions de ce contrat, le délégataire doit produire chaque année un rapport présentant l'activité du Complexe hippique des Pieux.

Le rapport fourni par le délégataire fait état :

- de nombreuses activités à destination de trois publics en particulier les jeunes enfants, les parents d'enfants licenciés, les seniors, 328 licenciés (hors équitation scolaire),
- d'une équipe de cinq salarié(e)s dont deux sont diplômés d'état, deux ont un brevet professionnel et une assistante animatrice poney (diplôme fédéral) à 22h/hebdo,
- des services proposés : 59 reprises (cours) par semaine soit en moyenne 4.69 cavaliers qui participent à chaque reprise, 3259 heures de stages pendant les vacances scolaires, 8 séances /hebdo d'équitation adaptée avec 36 cavaliers réguliers,
- des activités équinées proposées : bébés cavaliers, mini cavaliers, séances spéciales parents, sorties familles, éthologie, laser games, tir à l'arc à cheval, equifeel et préparation mentale cavaliers,
- séance « Equifeel », donner au cavalier davantage de compréhension du poney ou du cheval, de réflexion et de ressenti dans ses interactions avec l'animal,
- de l'offre en équitation scolaire : 15 classes (330 élèves) du canton des Pieux ont participé à ces activités équestres lors de l'année scolaire 2022 – 2023 (sous convention), et 82 collégiens (hors convention),
- mise en place du dispositif « culture cheval » proposé par le Département. Aide au financement à hauteur de 80% (frais de prestation et frais de déplacement des élèves),

- agrément « Bien-Etre animal » et label « Clubs d'Excellence de Normandie » de la Fédération Française d'Equitation,
- de nombreux petits travaux d'entretien effectués, sachant qu'il faudra envisager des travaux plus conséquent sur l'équipement (réfection des sols des carrières intérieurs, mise aux normes PMR...) afin de préserver l'avis très positif lors des visites périodiques des services vétérinaires et des services de la Cohésion sociale/Jeunesse et sport,
- d'un résultat négatif du compte de résultat de 19 773 € qui résulte d'une baisse des recettes et d'une hausse des dépenses. Cette situation financière est à relativiser car la dotation d'amortissement est supérieure à ce montant (26 K€) et le gestionnaire prévoit une amélioration en 2023 avec une diminution de la masse salariale.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DEL2020_070A du 3 septembre 2020 instituant la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Vu l'examen par la Commission Consultative des Services Publics Locaux en séance du 27 novembre 2023,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 170 - Contre : 0 - Abstentions : 9) pour :

- **Prendre acte** du rapport du délégataire du Complexe Hippique des Pieux transmis pour l'exercice 2022 - 2023, annexé à la présente délibération.
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :

Rapport d'activités 2022-2023

Rapport financier

7 DECEMBRE 2023

Date d'envoi de la convocation : le 24/11/2023

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 162

Nombre de votants : 177

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 7 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît (A partir de 19h08), ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h00), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, LECOUFFLET Alain suppléant de GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 19h18), HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique (A partir de 18h53), JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, BERNARD Julie suppléante de LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (A partir de 19h08), LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, TRAVERS Johany suppléant de LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, RIMBEAU Pierre suppléant de MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel (Jusqu'à 20h00), MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc,

PERRIER Didier, PIC Anna (Jusqu'à 19h44), PLAINEAU Nadège, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIER Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès (A partir de 18h37), THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations

ARRIVE Benoît à HEBERT Dominique (Jusqu'à 19h08), BERNARD Christian à LE POITTEVIN Lydie (A partir de 20h00), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, FAUDEMÉR Christian à LEMENUÉL Dominique, FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, HEBERT Karine à HERY Sophie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry, LEFAIX-VERON Odile à LEJEUNE Pierre-François, LEJAMTEL Ralph à HULIN Bertrand (Jusqu'à 19h08), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MABIRE Edouard à ROUSSEAU François, MAGHE Jean-Michel à LEFEVRE Hubert, MAUGER Michel à ROCQUES Jean-Marie (A partir de 20h00), PIC Anna à DUVAL Karine (A partir de 19h44), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert, TARIN Sandrine à SAGET Eddy, TAVARD Agnès à AMBROIS Anne (Jusqu'à 18h37)

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, COLLAS Hubert, FALAIZE Marie-Hélène, GIOT Gilbert, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, LECHEVALIER Isabelle, PERROTTE Thomas, RENARD Jean-Marie, SIMON François, VIGER Jacques, VIVIER Sylvain

RAPPORT D'ACTIVITE

2022-2023

Complexe Hippique des Pieux



Nos médaillés au Championnat de la
Manche de voltige



Nos médaillés au Championnat de la
Manche de CSO



Notre médaillée au Championnat
de la Manche d'équitation adaptée



Nos médaillés au Championnat de France
de Pony-Games

SOMMAIRE

1. CONTEXTE GENERAL & FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Caractéristique du contrat actuel
2. Objectifs du contrat
3. Faits marquants
4. Performances économiques et techniques du service
5. Suivi des travaux
6. Analyse des moyens d'exploitation
7. Revue de la qualité du service
8. Analyse comparative par rapport au prévisionnel : programme de travaux et de maintenance

2. PERFORMANCE FINANCIERE

1. Présentation du Compte rendu financier annuel
2. Analyse des recettes / Analyse des charges
3. Analyse des investissements et de leur plan de financement
4. Analyse de l'équilibre économique financier global du contrat
5. Analyse des redevances et charges pour l'Autorité Concédante / Collectivité membre

3. PROCHAINES ETAPES & RESTE A REALISER

1. CONTEXTE GENERAL & FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. Caractéristique du contrat actuel : objet, titulaire, typologie du contrat, durée, périmètre

Contrat de concession de service public pour l'exploitation et la gestion du Complexe Hippique des Pieux comprenant le centre équestre et le club house s'y rattachant situés 33 route de Barneville à LES PIEUX (50340).

Ce service public est confié par la Communauté d'agglomération du Cotentin à la SARL Complexe Hippique des Pieux, représentée par Marie-Pierre TRIPEY, conformément aux dispositions des articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT).

Ce contrat a pris effet au 21 novembre 2017 pour une durée de 6 ans soit jusqu'au 20 novembre 2023.

2. Objectifs du contrat

2.1 Enseignement de l'équitation – tout public

Les cours

Les cours (ou « reprises »), qui sont dispensés aux adhérents et non adhérents, sont organisés du lundi au samedi inclus. Ainsi, de l'ordre de 59 reprises ont lieu chaque semaine.

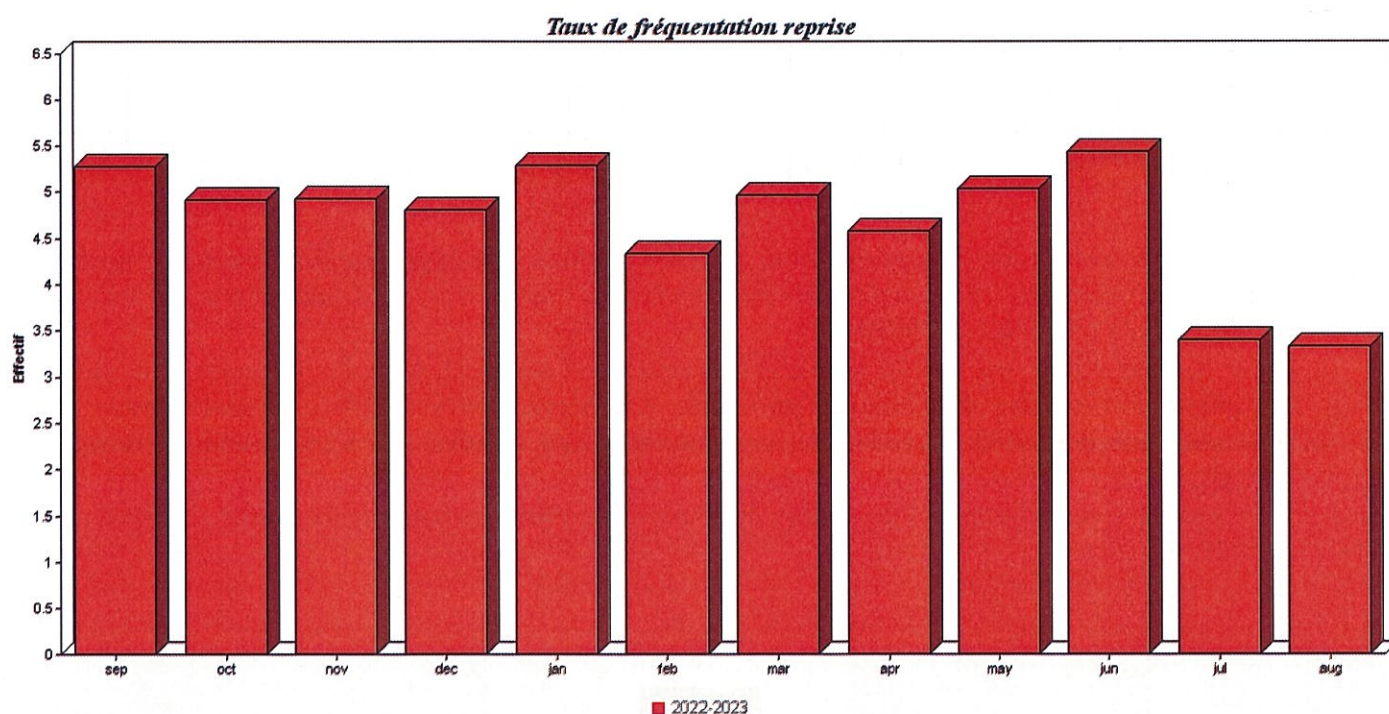
Ce sont en moyenne 4,69 cavaliers qui participent à chaque reprise, ces cavaliers montant en moyenne une fois par semaine. Ce chiffre est supérieur à celui de l'année dernière qui était de 4,48 cavaliers par reprise par semaine.

En effet, les cavaliers de tous profils, débutants ou confirmés, cavaliers en situation de handicap, propriétaires, tous les passionnés trouvent la discipline qui les anime et leur permet d'évoluer et s'épanouir. Toutes ces disciplines, de l'initiation à la compétition se déroulent dans un environnement adapté avec un encadrement de qualité.

Des créneaux réservés à l'initiation sont prévus dans le planning hebdomadaire, en distinguant des séances d'initiation réservées aux enfants et des séances d'initiation réservées aux adultes.

Le taux de fréquentation des cours, dans le tableau ci-dessous prend en compte les séances d'initiation, de perfectionnement et d'équitation adaptée (hors scolaires, stages).

Rapport d'activité 2022-2023 du Complexe Hippique des Pieux



L'équitation scolaire

15 classes de cycle 2 du canton (330 élèves) contre 21 classes l'année dernière, et 3 classes du collège des Pieux pour 82 élèves (hors convention) ont participé à ces activités équestres lors de l'année scolaire 2022/2023

Dispositif « culture cheval » :

Le Département aide au financement. Cette aide s'élève à 80 % du budget total du projet dans la limite de 2500 € par classe et cela concerne la prise en charge des frais de prestation des partenaires ainsi que des frais de déplacement des élèves.

Lors de cet accueil des classes, ces dernières font chacune 6 séances de 2h.

Chaque module de 2h est réparti en 4 activités pour faire découvrir le plus d'activités autour du monde équestre :

- 1 séance d'activités d'éveil autour du poney
- 1 séance d'équitation,
- 1 séance de voltige,
- 1 séance d'équifeel.

La séance d'Equifeel : il s'agit de tests ludiques à pied où le cavalier choisit des niveaux de difficulté de contrat pour mettre en valeur sa complicité avec son poney / cheval. Le but de l'Equifeel est de donner au cavalier davantage de compréhension du poney ou du cheval, de réflexion et de ressenti dans ses interactions avec lui.

Chaque année, avant la reprise des séances d'équitation scolaire, une journée est mise en place pour initier et agréer les parents, accompagnateurs des classes, à cette activité. Ceci répond à une demande de l'Education nationale et la journée correspondante est organisée par le Complexe Hippique des PIEUX, assisté par le Conseiller Pédagogique en Education Physique et Sportive.

Les séances aux jeunes enfants (de moins de 3 ans)

« Bébés cavaliers » :

Depuis la rentrée de septembre 2020, nous organisons des cours hebdomadaires, ainsi que le dimanche une fois par mois. Il s'agit de séances réservées aux enfants de moins de 3 ans et à leurs parents, dans la même idée que les « bébés nageurs » ou que la « baby gym ».

Les « bébés cavaliers » proposent aux enfants, à partir de 18 mois, un moment d'immersion ludique et interactif dans le monde merveilleux des poneys.

Ces séances, qui se pratiquent en musique et en compagnie des parents, permettent aux « bébés cavaliers » de prendre un premier contact avec le poney.

Cette activité n'implique pas d'engagement en termes de fréquence de participation et reste une activité de découverte, pour le plaisir des parents et de leurs enfants.

« Mini cavaliers » :

Ces cours permettent de faire une transition, pour les petits cavaliers de 3 ans, entre les « bébés cavaliers » et les cours classiques.

Contrairement aux bébés cavaliers, les familles s'engagent dans l'activité équestre et ainsi prennent une licence et une adhésion au Complexe Hippique des Pieux.

La fréquentation de cette prestation est hebdomadaire. Les séances de « bébés cavaliers » et « mini cavaliers » sont également organisées sur différents thèmes (ferme, far ouest, cirque, ...) qui rencontrent un vrai succès.



Des balades « goûter » sont également organisées du printemps à la fin de l'été.

Ces séances, accessibles aux tous petits, se développent et permettent une progression. En effet, des « bébés cavaliers » passent en cours « mini cavaliers » avant de pouvoir rejoindre les cours classiques « baby poney », tandis que de nouveaux adhérents intègrent les « bébés cavaliers ».

Ces séances demandent une mise en place de matériel et décors spécifiques. Ce qui nécessite un investissement en temps, ainsi que financier.



L'équitation adaptée

Parmi les cours, des créneaux spécifiques sont toujours en place, pour accueillir un public en situation de handicap mental et/ou moteur. Ils nous viennent d'établissements comme le centre Jean ITARD de La Glacerie, le foyer Pierre ALLAIN, le foyer les Fontaines de Beaumont-Hague, l'ITEP de Querqueville ou encore le clos du Pressoir à Les Pieux mais aussi certains individuels. Cette activité est encadrée par Sylvie FAUVEL et Marie SAFIR, monitrices spécialisées depuis 2013. Cela représente 33 cavaliers réguliers. Les séances sont hebdomadaires.

Passage de galops

Les Galops sont l'appellation officielle des différents niveaux de compétences du pratiquant licencié.

Ils font l'objet d'un règlement spécifique et de modalités d'évaluation, conçues à partir de situations observables et de comportements fondamentaux de l'équitation.

Le passage des Galops est une étape importante dans la vie d'un cavalier.

Le plan de formation fédéral version 2012 intègre les dimensions cognitives, affectives, émotionnelles et relationnelles de l'apprentissage ainsi que la formalisation de l'importance de la formation du cavalier dans le domaine du travail à pied et de la manipulation du cheval.

Les Galops permettent d'évaluer la pratique équestre, les soins et les connaissances, ils se déclinent dans la plupart des disciplines équestres et se passent au sein du club pendant toutes les vacances scolaires.



Pour l'année 2022/2023 130 diplômes ont été obtenus du galop poney au galop 6.

Perfectionnement

En dehors des cours d'initiation, des cours réservés à la compétition, une trentaine de cours de perfectionnement sont proposés durant la semaine. Ces cours classiques sont dispensés par niveau, soit du galop 1 au galop 7.

Préparation à la compétition

Des cours spécifiques « compétition » sont prévus durant la semaine en fonction de la discipline. En effet, les élèves ont besoin de cours hebdomadaires en lien avec leur discipline, c'est pourquoi, la voltige, le Sauts d'obstacles, le dressage, le pony-games et le horse-ball ont des créneaux qui leur sont dédiés.

Au moins une fois dans l'année, voire plusieurs, nous proposons des stages de perfectionnement avec un intervenant extérieur, qui est spécialisé dans une discipline bien précise. Pour le CSO nous faisons appel à Sandrine BADRE (cavalière et coach en préparation mentale et sophrologie, membre de la structure « Sophro-Cavaliers), afin d'assurer un suivi personnalisé et une préparation aux compétitions, en apprenant aux cavaliers à utiliser à booster leur potentiel.

Pour la voltige, c'est Nicolas ANDREANI (plusieurs fois Champion du monde) qui assure un stage pour tous les voltigeurs et qui les suit via un coaching personnalisé en ligne.

Pour le pony-games, Arnaud RIBAUT, président de la commission pony-games et référent fédéral assure des stages pour les cavaliers de cette discipline.

Pour le horse-ball, Louis SAMSON (fils de la délégataire) assure un suivi hebdomadaire des horse-ballers. En effet, ses aptitudes dans cette discipline lui ont permis de « monter » en catégorie « pro » et de faire profiter, aux élèves, de son expérience. C'est un vrai soutien technique pour l'enseignant qui assure les cours.

Pour l'équifun, Marie SAFIR, monitrice au sein du club, a suivi une formation spécifiquement liée à cette nouvelle discipline, pour assurer les cours réguliers et ainsi former une équipe qui participe à des compétitions de niveau régional

Pour l'équitation éthologique, Sophie MAISSE propose régulièrement des cours et stages de préparation à la compétition. C'est une nouvelle discipline que nous proposons en compétition.



Quelques résultats marquants pour cette année 2022-2023 :

En CSO :

Club 2 : Victoire PRESSE Championne départementale et 2^{ème} du Challenge interclubs du Cotentin.



En Pony-Games :

Nos minimes 1 sont 2^{èmes} au championnat départemental.
 Nos juniors 1 sont 2^{èmes} au championnat départemental et 1^{er} au championnat régional
 Nos cadets 2 équipe sont 2^{èmes} au championnat départemental
 Nos cadets 2 en paire sont vice-champions régionaux

 Nos juniors 2 sont 2^{èmes} au championnat départemental

 La paire élite est 3^{ème} au championnat départemental et 3^{ème} au championnat régional

 Nos cadets 1 équipe sont champions de France

 Nos cadets 1 paire sont 3^{èmes} du championnat de France



En horse-ball :

Nos minimes sont :
 Champions départementaux
 Vice-Champions régionaux
 Vice-Champions de France



Rapport d'activité 2022-2023 du Complexe Hippique des Pieux

En voltige :

En équipe :

Nos équipe club 3 est Championne départementale en février 2023, Championne régionale en juin 2023 pour une équipe et Championne de France en juillet 2022 pour une autre

Notre équipe club 2 est Championne départementale en février 2023, Championne régionale en juin 2023

En individuel :

Club élite Pauline CASTEL est Championne de France, Louna LAMOTTE est vice-Championne de France et Lise RINCENT 3^{ème} au Championnat de France.

Pas de 2 amateur, Jeanne et AMBRE SONT Vice-Championnes de France.



Dispositifs d'aide à la pratique sportive

Afin de permettre un accès égal aux prestations développées par le Complexe Hippique, quel que soit le public, et dans un but de démocratisation de la pratique de l'équitation, la SARL est membre de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances). Cela permet à différent public de bénéficier d'une subvention et donc de tarifs réduits. Dans ce dispositif, la SARL a adhéré aux deux formules : « chèques vacances classiques » et « coupons sports ».



D'autres dispositifs permettent aux usagers de bénéficier d'une aide à la pratique sportive

Pass'Sport



Nous avons choisi de faire l'investissement et l'effort d'adhérer au dispositif « Pass'Sport ». C'est une aide du ministère des sport pour la pratique sportive, 50 euros par enfant sont alloués sous certaines conditions pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

Le Pass'Sport est une mesure pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

SPOT 50



C'est une carte destinée aux jeunes de 11 à 15 ans qui habitent dans la Manche, scolarisés en collège, MFR ou institut spécialisé. Le collégien l'achète 5 € et peut bénéficier de 100 € de réductions loisirs (cinéma, sport, transport ...) auprès de 800 partenaires.

Nous acceptons la partie « pratique sportive » et « loisir », ce qui représente 55€.

Les « ATOUTS BON PLAN » et les ATOUTS NORMANDIE

La région Normandie a offert, pour la deuxième année des séances d'équitation ou des balades à cheval pour les adhérents ATOUTS NORMANDIE au volet loisir. Nous avons fait partie des clubs partenaires et nous avons bénéficié de 22 séances d'équitation et 12 balades pour l'année 2022/2023.

Nous avons été aussi partenaire des « Atouts Normandie » c'est une aide pour tous les 15-25 ans : des avantages pour financer les loisirs à hauteur de 30€.

Ce soutien s'adresse à tous les élèves inscrits dans un établissement normand.



Les « crinières solidaires »



Le dispositif « Crinières Solidaire » c'est quoi au juste ?

C'est un dispositif de pratique équestre pour tous, qui permet un accompagnement financier pour des personnes en difficulté sociale. Cette aide permet, pour ces personnes, une pratique régulière de l'équitation, à l'année ou par trimestre, dans un centre équestre ayant passé une convention avec le Comité Départemental d'Equitation de la Manche (CDE 50).

Etant membre actif du CDE 50, nous avons pu ainsi faire bénéficier une vingtaine de nos cavaliers d'un montant de 220€ / cavalier pour l'année.

2.2 Animations, concours et autres manifestations

Au-delà de notre participation aux différents concours de la région ainsi que les différents Championnats (Départementaux, régionaux et nationaux), nous organisons au minimum une compétition par an, soit départementale soit régionale, par discipline, au sein du club.

Nous avons organisé le Championnat départemental d'équitation adaptée, le Championnat départemental de voltige ainsi que le Championnat départemental de sauts d'obstacles sans oublier notre traditionnelle fête du club en juin.

DIMANCHE 05 FEVRIER

Championnat départemental de voltige

Début des épreuves vers 11H15
Entrée gratuite
 Buvette et restauration sur place

COMPLEXE HIPPIQUE
 06.86.82.56.13
 50340 LES PIEUX
www.equitation-lespieux.fr

DIMANCHE 11 JUIN

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

MANCHE

CONCOURS CSO

EPREUVES PONEY ET CLUB
 Engagements FFE SIF

Buvette et restauration sur place

COMPLEXE HIPPIQUE
 06.86.82.56.13
 50340 LES PIEUX
www.equitation-lespieux.fr

FÊTE DU CLUB
 Samedi 24 juin

PAS DE COURS CLASSIQUES

Au programme : Equifun, pony games, jeux, voltige, démo, initiations pour les membres de la famille, ré-inscriptions pour l'année 2023/2024.

Pique-nique géant le midi (prévoir son pique-nique)
 Goûter participatif avec concours de gâteaux !!!

Inscriptions avant le jeudi 22 JUIN

TARIF : UN COURS CARTE OU FORFAIT

COMPLEXE HIPPIQUE
 06.86.82.56.13
 50340 LES PIEUX
www.equitation-lespieux.fr

Concernant les animations internes au club, nous essayons d'innover pour répondre au mieux aux demandes des cavaliers. Depuis peu, nous avons mis en place des séances de Montain Trail, comme prévu dans le prévisionnel 2023. Cette toute nouvelle activité semble prendre de l'ampleur (prochaine date le dimanche 22 octobre 2023) ainsi que l'équifun.

Nous proposons toujours les prestations suivantes :

- Anniversaire au poney club

Il est possible, le dimanche après-midi de venir fêter son anniversaire de 14h30 à 17h. Les enfants participent à une séance découverte à poney, à une séance de voltige pour terminer par le goûter d'anniversaire dans le club house.



- Ethologie

Sophie MAISSE (prestataire extérieure), titulaire du Brevet Fédéral spécialité « Ethologie », prend en charge l'animation éthologie, tout en bénéficiant des formations adaptées, grâce au soutien du Complexe Hippique des Pieux elle a pu obtenir.

L'éthologie est une discipline qui permet d'apprendre à communiquer et à développer une relation unique avec son cheval par le biais d'exercices, essentiellement à pied, afin d'établir des codes communs entre le cavalier et sa monture.



Ces séances ont lieu toutes les semaines le mardi soir et regroupent environ 6 cavaliers à chaque séance.

Des séances, le dimanche matin, ont été mises en place pour attirer de nouveaux cavaliers

Rapport d'activité 2022-2023 du Complexe Hippique des Pieux

- Séances spéciales pour les parents

L'implication des parents dans les séances de « bébés cavaliers » est telle que certains d'entre eux ont eu envie de s'initier plus amplement à l'équitation.

Pour répondre à cette demande, des séances ont été programmées pendant les vacances scolaires, sans engagement des parents en termes de fréquence de participation.

Cette prestation permet aux parents de partager une même activité pour devenir une passion commune, si bien que certains parents ont décidé de s'inscrire toutes les semaines dans des cours d'adultes.

- Activité liée au club-house

Le club-house est utilisé comme espace de restauration notamment lors des stages, manifestations et animations (anniversaires...). Par ailleurs, la salle du club house peut également être louée afin d'organiser des fêtes privées : vins d'honneurs, anniversaires, communions, ...

- Kermesses

Pour cette année, nous avons participé à la kermesse de LES PIEUX, FLAMANVILLE, OCTEVILLE et VASTEVILLE. Il s'agit de proposer des initiations sur le site des écoles

- Autres animations

Chaque année, nous assurons les balades à poneys à la foire aux moutons de Jobourg ainsi qu'à la fête de la plage à Sciotot.

Pour la première fois « les Pieux Commerces » nous a sollicités pour faire des balades à poneys dans le bourg des Pieux pendant le marché de Noël.

2.3 Equitation de plein air,

Les balades et randonnées

Le Complexe Hippique des Pieux organise des balades et randonnées avec différentes formules qui s'adaptent aux nombreuses demandes (selon la durée, le choix du parcours en campagne ou sur la plage, en rallye ou en découverte des alentours).





Cette activité est à son apogée lors des périodes de vacances scolaires. Il en va de même en été, période la plus propice, qui voit la mise en place d'au moins une balade d'une heure par jour. Parmi les prestations nous retrouvons les randonnées « coucher de soleil ».

Les balades pédagogiques pour les enfants

Du printemps à l'automne nous organisons, pendant les vacances scolaires et le dimanche, des balades à poney en extérieur avec des thèmes (automne, halloween, Noël, carnaval etc.) et des parcours d'embûches ludiques adaptés à l'âge des enfants.



Balade automnale

2.4 Autres groupements d'utilisateurs

- Les comités d'entreprises

L'accord signé en 2005 avec ORANO permet toujours aux cavaliers de bénéficier de tarifs préférentiels (soit une réduction de 3 € par heure).

Une nouvelle convention a été signée le 12 avril 2023, avec l'Amicale du Cotentin, la SARL s'est engagée à proposer au personnel de la CA une réduction de 1€ sur l'ensemble des cours et 10€ sur une carte de 10 séances.

Nous avons accueilli des groupes de 10 à 15 personnes du CE EDF pour 3 séances le dimanche.

Rapport d'activité 2022-2023 du Complexe Hippique des Pieux

- Les autres groupes

En mai 2023, nous avons reçu un groupe de 30 personnes des « Francas de la Manche » (association d'éducation populaire) pour une séance de 2 heures

En février et en avril, un groupe de 7 enfants du « pôle ressource enfance » (fondation Bonsauveur) est venu s'initier pendant 2 heures, au plus grand bonheur des enfants car le contact avec le poney était une première pour eux : un instant magique !

- Groupes avec hébergement des chevaux et/ou des cavaliers

Au mois de Juillet 2022 l'Etrier de Paris (75) est venu utiliser nos installations pour un stage avec 24 cavaliers, 3 enseignants et 27 poneys sur une durée de 2 semaines.

La qualité de l'organisation mise en place ayant été très appréciée, de même que la qualité des installations, l'Etrier de Paris prévoit de réserver cette prestation de manière récurrente et même d'étendre sur des vacances de printemps.

- Groupes avec hébergement uniquement

Cette année nous avons eu l'occasion d'accueillir un groupe de 6 marcheurs pour une nuit avec repas du soir et petit déjeuner.

- Formation

A la demande du Comité Régional de Normandie (COREN), nous avons assuré une formation de juges de voltige en février dernier.

Le COREN a aussi profité de nos installations en décembre afin de réunir une vingtaine de cavaliers de horse-ball pour détecter parmi eux de jeunes espoirs Normands.

2.5 Organisation de stages

Tous nos stages sont proposés en demi-journée, journée ou à la semaine, du lundi au vendredi et ce, pendant toutes les vacances scolaires des trois zones.

Ces stages sont accessibles à tous niveaux, en loisir comme en compétition et plusieurs formules sont proposées :

- Les stages classiques (avec ou sans passage de galops)
- Les stages compétitions
- Les stages loisirs
- Les stages à thèmes (Halloween, tir à l'arc, carnaval...)

Ces stages sont proposés avec ou sans hébergement.

La capacité d'hébergement est un atout indéniable pour cette prestation.

Le cumul de la fréquentation, sur l'ensemble des stages de juillet 2022 à juin 2023, donne un résultat global de 3259 heures dans les différentes formules contre 3105 heures pour l'exercice précédent : une légère hausse qui démontre que la formule des stages est toujours adaptée.

Les périodes les plus fréquentées restent les vacances de la Toussaint, de Pâques et d'été.

2.6 Travail « classique » des chevaux, accueil de chevaux en pension

Pendant cette année 2022/2023, nous avons 3 chevaux de propriétaire en pension « travail », l'objectif est d'améliorer le dressage de ces jeunes chevaux pour que leur propriétaire puisse bénéficier du travail accompli et aussi de travailler leur cheval pendant la semaine du fait des horaires de travail des propriétaires.

Nous accueillons aussi des chevaux en pension qui sont travaillés par leur propriétaire.

Location de box

Nous sommes fréquemment sollicités pour héberger des chevaux pour une nuit ou plus pour des particuliers mais aussi pour des professionnels, notamment pendant les concours organisés par la SHR des Pieux.

Nous avons même acheté un barn de boxes extérieurs pour accroître la capacité d'accueil de chevaux.

Nous sommes régulièrement appelés par la gendarmerie pour récupérer des chevaux en divagation que nous hébergeons souvent gratuitement.

2.7 Démarche de développement durable

En termes de respect de l'environnement, la SARL est engagée dans une démarche éco-responsable : un affichage rappelant les bons gestes à adopter est systématique dans les locaux d'accueil, les vestiaires, les sanitaires, les écuries.

Il est ainsi indiqué à chacun l'importance de maîtriser les consommations des ressources : éteindre les lumières en quittant une pièce, vérifier que les robinets sont également bien fermés après utilisation (que ce soit dans les sanitaires, les vestiaires, mais également dans les douches des chevaux), ...

De plus, des bacs à déchets spécifiques, séparés et identifiés, sont mis en place dans chacune des allées des écuries. Ces bacs permettent un tri efficace des déchets, pour que les filières de prise en compte soient respectées (déchets organiques – paille souillée, crottins, ... - d'un côté ; déchets en plastique – bouteilles, pots vides, emballages, ... d'un autre côté).

Cette démarche s'applique également au niveau du Club-House, où les déchets sont triés en cohérence avec les règles applicables sur la Commune des Pieux (bacs gris et bacs jaunes, recyclage du verre, notamment).

La maîtrise et l'optimisation de la consommation en papier est également une préoccupation. A ce titre, l'utilisation d'un logiciel informatique spécialisé a permis de réduire cette consommation.

Il n'est en effet plus nécessaire d'imprimer des cahiers mensuels de suivi des reprises, qui permettaient de comptabiliser le nombre de séances et les heures réalisées par chaque équidé.

Vis-à-vis de la consommation en eau, une première machine (My groom) a été achetée pour entretenir les cuirs et laver les couvertures. Cette machine présente l'avantage d'être économe en consommation d'eau.

Selon le bilan qui pourrait être fait quant à son utilisation, une seconde machine pourrait être achetée ultérieurement.

A terme, la mise en œuvre d'un dispositif de récupération des eaux de pluie est également envisagée. Un tel dispositif pourrait être utile pour l'arrosage de sols (manège, rond de longe ...) tout en permettant de réduire naturellement la consommation en eau.

Enfin, même si cela est logique, il convient de souligner qu'un partenariat est en place pour assurer le recyclage du fumier produit par l'activité du Complexe Hippique.

3. Faits marquants : modification du périmètre, avenants aux contrats, mise en service d'équipements, évolution législative

Sans objet

4. Performances économiques et technique du service

Complexe Hippique des PIEUX
4 moniteurs et une assistante animatrice poneys
328 licences FFE (357 licences FFE en 2022 et 352 licences FFE en 2021)
99 cavaliers de compétition, toutes activités confondues (101 en 2022 et 80 en 2021)
59 cours par semaine en moyenne (chevaux et poneys) (59 en 2022 et 56 en 2021)
13210 heures de cours toutes activités confondues contre 13310 en 2021/2022
15 classes du canton (330 élèves), et 3 classes du collège des Pieux 82 élèves (hors convention)
8 séances d'équitation adaptée par semaine pour 36 cavaliers (37 en 2022 et 41 en 2021)

Rapport d'activité 2022-2023 du Complexe Hippique des Pieux

Si les nombres de licenciés et d'heures de cours sont en légère réduction par rapport aux deux années précédentes, il convient de noter que ces deux années sont « post COVID » et ont été marquées par un engouement pour les activités sportives après les confinements.

La situation actuelle est équivalente à celle des années d'avant COVID, ce qui montre la stabilité de la performance de la SARL.

Analyse économique

Le résultat cette année 2022/2023 ressort négatif de 20 k€. Ce résultat peu satisfaisant dans l'absolu, doit être relativisé en raison d'une dotation aux amortissements de 26 k€ qui pèse sur le résultat économique.

Compte tenu de cette dotation, qui est une charge économique non financière, la CAF (Capacité d'Autofinancement de la Sarl) reste positive à +6 k€ (-20 k€+26 k€).

Compte tenu d'un remboursement du capital des emprunts de 9.6 k€ pour l'année N et 9.7 pour l'année N+1, l'insuffisance de CAF est somme toute relative à 4 k€ (6 k€-10 k€).

Ce sont ces deux éléments qui sont les plus impactant au plan trésorerie. La trésorerie reste assez confortable à 120 k€ à fin 06/2023.

La projection des résultats futurs, en raison du départ de votre salarié nous conduit à circonscrire cette insuffisance à cet exercice.

En effet, l'économie (nette des augmentations de salaires sur N+1) devrait être de l'ordre de 35 k€, ce qui est suffisant pour rétablir l'équilibre, toute variation étant égale par ailleurs, ce qui reste bien sûr à surveiller.

Il est également à noter que le Complexe Hippique des PIEUX a obtenu le label « Clubs Excellence de Normandie » délivré par la Fédération Française d'Equitation en janvier 2021.



5. Suivi des travaux

Changement des portes de box (37 chevaux, 11 poneys)

Marché PPLP-23-007 Tx remplacement portes box centre équestre LP, en cours d'exécution.

6. Analyse des moyens d'exploitation

Les travaux nécessaires à la bonne utilisation des installations sont décrits au chapitre 3 « Prochaines étapes & reste à réaliser ».

Le vieillissement du camion poids lourd conduit à prévoir son remplacement prochainement. Le reste du matériel roulant est en bon état.

Des actions sont d'ores et déjà en place pour renouveler la cavalerie selon l'âge des poneys et chevaux.

Le matériel de sellerie est également renouvelé régulièrement, pour permettre aux usagers une pratique de l'équitation en toute sécurité.

De même, le matériel pédagogique est réapprovisionné selon son état d'usage, voire des investissements en nouveau matériel sont réalisés pour développer de nouvelles activités.

7. Revue de la qualité du service

L'audit de la FFE de 2022 a renouvelé les labels de la SARL : Ecole Française d'Equitation, Poney Club de France, Cheval Club de France.

Le Label Bien-Etre Animal nous a également été attribué en 2022, sachant qu'il a été précisé que son maintien ultérieur passera par la réalisation de certains aménagements, tels que les tôles translucides dans les écuries qui seront à changer et dont la surface devrait être augmentée pour plus de luminosité naturelle, etc... (voir chapitre 3).

En ce qui concerne la politique tarifaire, les prix ont augmenté de l'ordre de seulement 3%, afin de rester attractifs et permettre un accès à l'équitation pour tous. Toutefois, cette augmentation ne nous permet pas de répercuter la hausse des prix de l'alimentation, de la paille, du foin, etc...

Les chiffres (nombre de licenciés, nombre d'heures de cours, ...), présentés précédemment, sont similaires à ceux de 2019/2020, ce qui montre une bonne adhérence des usagers à l'activité de la SARL.

8. Analyse comparative par rapport au prévisionnel : programme de travaux et de maintenance

Voir tableau en annexe

2. PERFORMANCE FINANCIERE

1. Présentation du Compte rendu financier annuel

Le Chiffre d'affaires de l'exercice ressort à 350 287 € contre 363 604 € sur l'exercice précédent. Soit une diminution de 4 %, provenant principalement du non-renouvellement des cours de 5 classes scolaires depuis la rentrée 2022,

Le niveau de Marge brute est passé de 75.45% du CA en N-1 à 76.28 % sur N,

Les frais généraux ont augmenté de 18.49 % passant de 72 823 € à 86 288 €, cette augmentation provient de l'augmentation des coûts (Electricité, Loyers, Frais d'entretiens, Assurances, ..)

A ce niveau d'analyse, compte tenu de la baisse du CA et de l'augmentation des frais, la Valeur Ajoutée subit une diminution de 20 571 €,

La masse de salaires et charges est de 174 534 €, contre 153 036 € en N-1, ce montant est en augmentation de 14 % par rapport à l'exercice précédent,

Les aides et réductions de charges liées à la Crise Covid étant supprimées, on revient à un niveau de charges sensiblement identique à N-2

2. Analyse des investissements et de leur plan de financement (dettes, subventions, fonds propres, etc.)

Après une dotation aux amortissements de 26 125 €, un résultat exceptionnel de 4615 € résultant de la vente d'un cheval et matériel, la SARL ressort un déficit de - 19 773 €, le résultat était de + 21 349 € sur l'exercice précédent

La Capacité d'Autofinancement de l'exercice reste positive à 1 288 €

3. Analyse des recettes / Analyse des charges

Banque 2022-2023 (en k€)

Position début exercice	196		
CAF	1		
Ventes immob	6		10 remboursements Emprunts
apports en C/C	17		22 Acquisitions
			60 Dividendes
	24	92	-68
Position Théorique de fin	128		
Position comptable de fin	120		
Ecart BFR	-8		

La trésorerie est positive de 120 k€ à la clôture de l'exercice,

La baisse de trésorerie provient principalement de :

- Remontée des dividendes sur le résultat de l'exercice précédent à La Familiale Tripey
- L'acquisition des chevaux et du matériel à hauteur de 22 k€ qui ont été autofinancés,

Le résultat de l'exercice est peu satisfaisant, la perte des 5 classes scolaires, et l'augmentation des coûts, a une répercussion importante sur le résultat, mais avec le départ d'un salarié en juillet 2023, l'économie devrait être (sans de nouvelles embauches) de l'ordre de 40 k€, et devrait ramener le résultat en positif pour N+1 si les mêmes chiffres sont réalisés sur le Chiffre d'affaires et les autres charges,

3. PROCHAINES ETAPES & RESTE A REALISER

- Aménagement de chambres pour accroître la capacité d'hébergement et répondre notamment à la demande d'un public handicapé (obligation réglementaire, études en cours).
- Certaines tôles au-dessus des manèges sont endommagées et l'eau s'infiltré à l'intérieur
- Les gonds des portes de la carrière ne sont pas solides.
- Des lices de la carrière sont à changer.
- Réalisation de l'entretien de la carrière par Normandie Drainage.
- Finalisation du système d'arrosage du petit manège.
- Changement du sol du grand manège et du petit manège.
- Murs des stabulations à baisser pour permettre le curage en toute sécurité, et donner plus de

Rapport d'activité 2022-2023 du Complexe Hippique des Pieux

lumière aux poneys (label bien-être animal).

- Mangeoires à refaire/changer avec bouchon pour les vider.
- Remplacement des portes de tous les boxes (label bien-être animal, appel d'offres en cours), en cours.
- Ouverture des murs extérieurs de la dernière allée (sous forme de fenêtre) pour que les chevaux puissent avoir la tête à l'extérieur (le tout dans le cadre du bien-être animal).

Exemple :



- Grilles des puisards dans les allées des écuries à remplacer.
- Grilles anti-intrusion entre l'extérieur et les pare-bottes du grand manège et du petit manège à remplacer par endroit.
- Remplacement de l'éclairage des écuries et des manèges par des systèmes à basse consommation.
- Changement des tôles de toit, en effet certaines sont percées (ce qui laisse entrer la pluie dans les installations) et d'autres sont opacifiées (ce qui réduit l'éclairage naturel nécessaire au bien-être des équidés, et ce qui oblige à allumer les lumières plus tôt que nécessaire).

Il peut être noté que, en complément de l'organisation en place et de la rigueur apportée à l'ensemble des activités (tant équestres que liées à l'accueil et à l'hébergement), les travaux réalisés ont permis d'obtenir des avis très favorables lors des visites périodiques des services vétérinaires et des services « Jeunesse et Sport ».

Les travaux à l'étude ne pourront ainsi que pérenniser de telles observations positives.

Objectifs et avenir

- Participation aux Championnats de France en juillet 2023 à Lamotte Beuvron et au Mans, en Voltige et en Pony-Games.
- Achat d'un nouveau camion chevaux poids lourd

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Annexe


**CONTRÔLES/ENTRETIEN/TRAVAUX BATIMENT
POLE DE PROXIMITE DES PIEUX**
COMPLEXE HIPPIQUE

Réalisés 2023	Observations/commentaires	Prévisions 2024	Observations/commentaires
---------------	---------------------------	-----------------	---------------------------

Contrôles et vérifications périodiques sur marché
Contrôles/Entretien périodiques

	Réalisés 2023	Observations/commentaires	Prévisions 2024	Observations/commentaires
EXTINCTEURS	180,00 €			
SSI / DESENFUMAGE	744,00 €			
CHAUDIERES / CLIMATISEURS	4 783,09 €		6 000,00 €	
HOTTE DE CUISINE	150,00 €			
	5 857,09 €			

Vérifications périodiques

	Réalisés 2023	Observations/commentaires	Prévisions 2024	Observations/commentaires
ELECTRIQUE / ECLAIRAGE DE SECURITE	1 550,00 €			
JEUX / EQUIPEMENT SPORTIFS	150,00 €			
SSI / DESENFUMAGE	1 110,00 €	estimatif Ugap (en attente renouvellement marché par la DIB), vérifs seront faites en fin d'année	3 500,00 €	
INSTALLATIONS THERMIQUES	630,00 €			
	3 440,00 €			

Travaux en régie

	Réalisés 2023	Observations/commentaires	Prévisions 2024	Observations/commentaires
PLOMBERIE/ ELECTRICITE	Remplacement presto de douche et interrupteurs locaux collectifs Remplacement éclairage par néons led sur 1 allée de boxs Ecurie		Remplacement éclairage par néons led sur les 2 autres allées de boxs Ecurie	Si JLL ok ?
PEINTURE/RETEMENT SOL	Murs chambre locataire Murs dortoirs	en cours	Remplacement parquets pvc cuisine Murs dortoirs (si non finis) et cage d'escaliers	Dépenses fournitures déjà effectuées
MENUISERIE/MACONNERIE			Ouverture mur et abaissement enclos poneys	Chiffrage à effectuer

Travaux entreprises

	Réalisés 2023	Observations/commentaires	Prévisions 2024	Observations/commentaires
REPLACEMENT VMC DORTOIR			7 000,00 €	Inscription budget Pôle création plancher sur poutrelle déjà existante + escalier escamotable
REPLACEMENT CTA MISE EN PLACE SOUS COMPTAGE			15 000,00 €	Inscription budget DIB

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE



Complexe Hippique des Pieux

Complexe Hippique

33 Route de Barneville
50340 LES PIEUX

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

fiteco.com



ZI BLACTOT

50500 CARENTAN

Tél :

E.mail : carentan@fiteco.com

Siren : 485075923

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

SOMMAIRE

<i>Attestation de présentation</i>	3
ÉTATS FINANCIERS	5
<i>Bilan Actif</i>	6
<i>Bilan Passif</i>	7
<i>Compte de Résultat</i>	8
<i>Compte de Résultat (suite)</i>	9
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	10
<i>Annexes aux comptes annuels</i>	11
DÉTAIL DU BILAN	18
<i>Détail de l'actif immobilisé</i>	19
<i>Détail de l'actif circulant</i>	20
<i>Détail des capitaux propres</i>	21
<i>Détail des provisions pour risques et charges</i>	22
<i>Détail des dettes</i>	23
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	24
<i>Détail du compte de résultat</i>	25
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	27
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	28
DOCUMENTS FISCAUX	29
<i>Liasse Fiscale</i>	30
AUTRES RENSEIGNEMENTS	42
<i>Liste des immobilisations</i>	43

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise Complexe Hippique des Pieux pour l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	285 957,17 Euros.
Chiffre d'affaires	350 287,22 Euros.
Résultat net comptable	-19 772,51 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A CARENTAN, le 12/10/2023.

Paul MAURER,
Expert-Comptable, Associé.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE

SLO

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	30/06/2023			30/06/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	1 710	1 710		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 615	18 960	5 655	6 841
Autres	245 638	192 405	53 232	57 107
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	268		268	259
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	272 230	213 074	59 155	64 207
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	6 932		6 932	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	63 897		63 897	44 695
Autres créances	30 789		30 789	45 975
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	120 378		120 378	195 640
Charges constatées d'avance (3)	4 806		4 806	5 390
ACTIF CIRCULANT (II)	226 802		226 802	291 700
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	499 031	213 074	285 957	355 907
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2023	30/06/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé :)	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	53 320	91 971
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-19 773	21 349
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	121 547	201 320
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 286	27 920
Emprunts et dettes financières divers	52 626	53 803
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 225	27 936
Dettes fiscales et sociales	45 268	39 855
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 003	5 073
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	164 410	154 587
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	285 957	355 907
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/06/2023		30/06/2022
	France	Exportation	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			
Ventes de marchandises	20 459		21 924
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	329 828		341 680
Chiffres d'affaires nets	350 287		363 604
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		180	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		838	827
Autres produits		75	355
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		351 380	364 786
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
Achats de marchandises		6 610	7 149
Variation de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		56 844	46 260
Variation de stock		-6 932	7 454
Autres achats et charges externes (5)		112 837	101 242
Impôts, taxes et versements assimilés		1 286	1 235
Salaires et traitements		148 336	143 781
Charges sociales		26 198	9 255
Dotations aux amortissements sur immobilisations		26 125	25 027
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		4 400	1 076
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		375 704	342 480
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		-24 324	22 307
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)		258	128
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		258	128
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		321	254
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		321	254
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		-63	-126
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		-24 387	22 181

Compte de Résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 875	7 083
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 875	7 083
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	810	4 148
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 260	4 148
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	4 615	2 935
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		3 767
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	357 513	371 998
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	377 286	350 649
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	-19 773	21 349
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	30/06/2023	30/06/2022	Variation	%
Ventes de marchandises	20 459	21 924	- 1 465	-6,68
- Coût direct d'achat	6 610	7 149	- 539	-7,54
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	13 849	14 775	- 926	-6,27
Taux de marge commerciale	67,69 %	67,39 %		
+ Production vendue	329 828	341 680	- 11 852	-3,47
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	329 828	341 680	- 11 852	-3,47
- Matières premières et approvisionnements consommés	49 912	53 714	- 3 802	-7,08
- Sous-traitance directe	26 549	28 419	- 1 870	-6,58
Marge brute sur production (II)	253 368	259 547	- 6 179	-2,38
Taux de marge brute sur production	76,82 %	75,96 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	267 217	274 322	- 7 105	-2,59
Taux de marge brute globale	76,28 %	75,45 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	86 288	72 823	13 465	18,49
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	180 928	201 499	- 20 571	-10,21
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	51,65 %	55,42 %		
+ Subventions d'exploitation	180		180	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 286	1 235	51	4,13
- Salaires et traitements	148 336	143 781	4 555	3,17
- Charges sociales	26 198	9 255	16 943	183,07
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 288	47 228	- 41 940	-88,80
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	1,51 %	12,99 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	26 125	25 027	1 098	4,39
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	75	355	- 280	-78,87
- Autres charges de gestion courante	4 400	1 076	3 324	308,92
+ Transfert de charges d'exploitation	838	827	11	1,33
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-24 324	22 307	- 46 631	-209,04
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-6,94 %	6,13 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	258	128	130	101,56
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	321	254	67	26,38
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-24 387	22 181	- 46 568	-209,95
Résultat courant / chiffre d'affaires	-6,96 %	6,10 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 875	7 083	- 1 208	-17,05
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450		450	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	810	4 148	- 3 338	-80,47
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 615	2 935	1 680	57,24
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices		3 767	- 3 767	-100
RESULTAT NET COMPTABLE	-19 773	21 349	- 41 122	-192,62
Résultat net / chiffre d'affaires	-5,64 %	5,87 %		

Annexes aux comptes annuels

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 285 957,17 E.

Le résultat net comptable est une perte de 19 772,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/10/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.2 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 272 230 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 710			1 710
Immobilisations corporelles	257 627	21 875	9 250	270 252
Immobilisations financières	259	9		268
TOTAL	259 595	21 884	9 250	272 230

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 213 074 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 710			1 710
Immobilisations corporelles	193 679	26 125	8 440	211 365
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	195 389	26 125	8 440	213 074

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet	1 710	1 710	0	3 ans
Materiel	24 615	18 960	5 655	de 2 à 7 ans
Materiel roulant	151 920	122 332	29 588	de 4 à 7 ans
Chevaux poneys	93 717	70 073	23 644	de 3 à 5 ans
TOTAL	271 962	213 074	58 888	

3.2 - Etat des créances = 99 492 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	99 492	99 492	
TOTAL	99 492	99 492	

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 4 806 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 80 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	800,00	80 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	800,00	80 000

4.2 - Etat des dettes = 164 410 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	18 286	18 286		
Dettes financières diverses	52 626	52 626		
Fournisseurs	34 225	34 225		
Dettes fiscales & sociales	45 268	45 268		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	14 003	14 003		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	164 410	164 410		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 32 480 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 210
Dettes fiscales & sociales	23 270
Autres dettes	
TOTAL	32 480

Complexe Hippique des Pieux**ANNEXE**

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 350 287 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	20 459	5,84 %
Prestations de services	323 333	92,31 %
Produits des activités annexes	6 495	1,85 %
TOTAL	350 287	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Complexe Hippique des Pieux

ANNEXE

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 4 806 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	4 806
CCA Kavalog 01/07 à 09/02/2024	822
CCAV - Ch. const. d'av - Assurance	2 650
MSA gérant CCA	1 334
TOTAL	4 806

8.2 - Charges à payer = 32 480 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	9 210
Fournisseurs fact. non parvenu(4081000000)	9 210
Prov Loyer 1er sem 2023	7 674
Prov Fermage Branthonne	336
Prov Eau 02 à 06/2023	1 200
Dettes fiscales et sociales :	23 270
Dette congés à payer(4282000000)	17 804
H428 - Prov. congés à payer	17 804
Dette ch. sociales sur congés(4382000000)	4 998
H428 - Prov. charges congés à payer	4 998
Autres charges à payer(4386000000)	443
CSG Ded à payer	133
MSA 0 payer	310
Formation continue (4486300000)	25
Formation continue	4
Formation continue	4
Formation continue	4
Formation continue	4
Formation continue	4
Formation continue	4
TOTAL	32 480

DÉTAIL DU BILAN

Détail de l'actif immobilisé

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Recherche et développement			
Concessions, brevets, droits similaires			
SITE INTERNET	1 710	1 710	
AMORT. SITE INTERNET	-1 709	-1 709	
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immo. incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillage	5 655	6 841	- 1 186
MATERIEL	24 615	24 323	292
AMORT. MATERIEL	-18 960	-17 482	- 1 478
Autres immobilisations corporelles	53 232	57 107	- 3 875
MATERIEL ROULANT	151 920	151 920	
CHEVAUX PONEYS	93 717	81 384	12 333
AMORT MAT. ROULANT	-122 332	-112 214	- 10 118
AMORT. CHEVAUX PONEYS	-70 073	-63 984	- 6 089
Immobilisations en cours			
Avances & acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mise en équivalence			
Autres Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés	268	259	9
PARTS SOCIALES	268	259	9
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)	59 155	64 207	- 5 052

Détail de l'actif circulant

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
STOCKS			
Matières premières, approvisionnements	6 932		6 932
STOCK MATIERES ET FOURNITURES	6 932		6 932
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES			
CLIENTS ET DIVERS			
Créances Clients et comptes rattachés	63 897	44 695	19 202
KAVALOG	178	2 394	- 2 216
KAVALOG Clients dus	63 719	42 301	21 418
AUTRES CRÉANCES			
Fournisseurs débiteurs	1 096	1 604	- 508
Fournisseurs Facture	1 096	1 604	- 508
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices	3 768		3 768
ETAT. IMPOTS SUR LES BENFICES	3 768		3 768
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 034	3 177	- 1 143
TVA SUR IMMOBILISATIONS	428	1 480	- 1 052
TVA Ded 20%	673	545	128
ETAT TVA REGUL ACTIF	933	1 152	- 219
Autres	23 891	41 194	- 17 303
FAMILIALE TRIPEY	21 483	39 883	- 18 400
FFE COMPET Cpte ENGAGEUR 71791	6	126	- 120
FFE Club SIF	2 117	133	1 984
COMPTE FFE Compet 71790	285	153	132
CPTÉ ENGAGEMENTS		900	- 900
CAPITAL SOUSCRIT ET APPELÉ NON VERSÉ			
TRÉSORERIE ET DIVERS			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de Trésorerie			
Disponibilités	120 378	195 640	- 75 262
CHEQUES ET CB A ENCAISSER	5 663	12 724	- 7 061
CREDIT AGRICOLE	16 801	21 658	- 4 857
COMPTE SUR LIVRET	79 055	91 833	- 12 778
DEPOT A TERME		35 500	- 35 500
CAISSE D'EPARGNE	17 819	32 913	- 15 094
CAISSE		1 012	- 1 012
Caisse	1 040		1 040
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 806	5 390	- 584
TOTAL (II)	226 802	291 700	- 64 898
CHARGES À RÉPARTIR	(II)		
PRIMES DE RBT DES OBLIGATIONS	(IV)		
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF	(V)		
TOTAL ACTIF (0 à V)	285 957	355 907	- 69 950

Détail des capitaux propres

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé :)	80 000	80 000	
CAPITAL	80 000	80 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	8 000	8 000	
RESERVE LEGALE	8 000	8 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	53 320	91 971	- 38 651
AUTRES RESERVES	53 320	91 971	- 38 651
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-19 773	21 349	- 41 122
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	121 547	201 320	- 79 773
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			

Détail des provisions pour risques et charges

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			

Détail des dettes

	30/06/2023	30/06/2022	Variation
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts	18 286	27 920	- 9 634
PRET CA 25000 E	9 980	16 226	- 6 246
PRET AGILOR 17000 –	8 307	11 695	- 3 388
Découverts, concours bancaires			
Divers			
Associés	52 626	53 803	- 1 177
COMPTE COURANT MARIE PIERRE TR	50 922	52 595	- 1 673
LE CONTE Claire	1 705	1 208	497
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR CDES			
FOURNISSEURS			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 225	27 936	6 289
Fournisseurs Facture	25 015	19 606	5 409
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU	9 210	8 330	880
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Personnel	24 440	21 804	2 636
SALAIRES A PAYER	6 636	4 796	1 840
DETTE CONGES A PAYER	17 804	17 008	796
Organismes sociaux	10 300	10 657	- 357
MSA	4 163	3 457	706
GENERALI VIE (26072707)	695	607	88
DETTE CH. SOCIALES SUR CONGES	4 998	4 988	10
AUTRES CHARGES A PAYER	443	1 605	- 1 162
Etat, impôts sur les bénéfices		1 676	- 1 676
ETAT. IMPOTS SUR LES BENFICES		1 676	- 1 676
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 503	5 718	4 785
TVA à décaisser	3 017	1 483	1 534
TVA collectée - France 20%	4 212	2 539	1 673
TVA collectée - France 10%	342	234	108
TVA collectée - France 5,5%	1 863	1 339	524
ETAT TVA REGUL PASSIF	1 070	122	948
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	25		25
Formation continue	25		25
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 003	5 073	8 930
LICENCE FFE	627		627
ASSOCIATION	13 376	5 073	8 303
Instruments de trésorerie			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL (IV)	164 410	154 587	9 823
ÉCART DE CONVERSION PASSIF			
TOTAL PASSIF (I à V)	285 957	355 907	- 69 950

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

Détail du compte de résultat

	30/06/2023	30/06/2022	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	20 459	21 924	- 1 465	-6,68
CLUB HOUSE 10%	20 459	21 924	- 1 465	-6,68
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	329 828	341 680	- 11 852	-3,47
COURS EQUITATION	171 355	162 009	9 346	5,77
EQUITATION ADAPTEE	810	11 941	- 11 131	-93,22
SEANCES EN GROUPES	51 845	66 235	- 14 390	-21,73
COACHING	15 951	10 677	5 274	49,40
UTILISATION DES INSTALLATIONS POUR CON	751	493	258	52,33
ANIMATIONS	4 354	3 585	769	21,45
BALLADES	7 450	5 915	1 535	25,95
STAGES	48 764	50 648	- 1 884	-3,72
PENSIONS	21 906	25 974	- 4 068	-15,66
SOINS	58		58	N/S
GAINS CONCOURS	90	28	62	221,43
ENGAGEMENT ORGANISATEUR	6 495	4 175	2 320	55,57
Chiffres d'affaires nets	350 287	363 604	- 13 317	-3,66
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue	180		180	N/S
AIDES RECUES	180		180	N/S
???				
???				
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges	838	827	11	1,33
TRANSFERT DE CHARGES	838	827	11	1,33
Autres produits	75	355	- 280	-78,87
PRDTS DIVERS	75	355	- 280	-78,87
Total des produits d'exploitation	351 380	364 786	- 13 406	-3,68
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	6 610	7 149	- 539	-7,54
ACHATS CLUB HOUSE	6 030	6 512	- 482	-7,40
Achats C. House 20%	580	638	- 58	-9,09
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv.	56 844	46 260	10 584	22,88
PRODUITS PHARMACEUTIQUE	1 843	1 040	803	77,21
ALIMENTS (AVOINE, ORGE,...)	10 392	8 868	1 524	17,19
PAILLE, FOIN, ...	44 580	36 395	8 185	22,49
EMBALLAGES	28	-43	71	165,12
Variation de stock matières premières et approv.	-6 932	7 454	- 14 386	-193,00
VARIATION STOCK MATIERES FOURN	-6 932	7 454	- 14 386	-193,00
Autres achats et charges externes	112 837	101 242	11 595	11,45
MARECHAL FERRANT	10 779	11 847	- 1 068	-9,01
FRAIS DEBOURAGE ET TRAVAIL CHE	942	2 327	- 1 385	-59,52
COACHING	14 828	14 246	582	4,09
ELECTRICITE	5 637	4 490	1 147	25,55
COMBUSTIBLES CHAUFFAGE	3 603	3 854	- 251	-6,51
EAU	5 179	1 207	3 972	329,08
GAZ OIL	4 615	5 474	- 859	-15,69
MAT. PRDTS ENTRETIEN	2 254	1 763	491	27,85
SELLERIE	1 276	1 778	- 502	-28,23
VETEMENTS PROFESSIONNELS	28	745	- 717	-96,24
FOURNITURES DIVERSES, PETIT EQ	1 696	1 860	- 164	-8,82
FOURNITURES DE BUREAU	1 000	422	578	136,97
LOYER COMPLEXE HIPPIQUE	15 842	12 239	3 603	29,44



	30/06/2023	30/06/2022	variation	%
AUTRES LOCATIONS	672	628	44	7,01
LOCATION MATERIEL	40	639	- 599	-93,74
LOCAM LOCATION LOGICIEL	1 307	1 272	35	2,75
LOC GRENKE KAVALOG WEB	2 052	2 050	2	0,10
ENTRETIEN INSTALLATIONS	1 536	1 747	- 211	-12,08
ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	9 073	4 470	4 603	102,98
ENTRETIEN MATERIEL	414	169	245	144,97
MAINTENANCE		125	- 125	-100
ASSUR. PRETS	259	259		0,00
MULTIRISQUE	4 189	3 307	882	26,67
ASS ENGIN AGRIC	533	422	111	26,30
ASS TRANSP. UNIC	3 919	2 883	1 036	35,93
DOCUMENTATION - FORMATION	25	41	- 16	-39,02
HONORAIRES VETERINAIRES	2 446	3 346	- 900	-26,90
HONORAIRES COMPTABLE	8 843	8 220	623	7,58
HONORAIRES JURIDIQUE	536	475	61	12,84
HONORAIRES SOCIAL	1 222	1 224	- 2	-0,16
FRAIS D'ACTES	89	43	46	106,98
DECORATIONS		6	- 6	-100
PRESTATIONS INTERNET	203	244	- 41	-16,80
DONS POURBOIRES		67	- 67	-100
FRAIS DE DEPLACEMENT	353	462	- 109	-23,59
DEPLACEMENTS CONCOURS	35	118	- 83	-70,34
FRAIS DE RECEPTION	93	125	- 32	-25,60
FRAIS POSTAUX	108	517	- 409	-79,11
TELEPHONE	2 675	2 871	- 196	-6,83
COMMISSIONS CARTES BANCAIRES	913	863	50	5,79
FRAIS BANCAIRES	1 171	745	426	57,18
COTISATIONS	930	930		0,00
LIVRETS, INSCRIPTION HARAS NAT	128	91	37	40,66
ENGAGEMENTS CONCOURS	984	485	499	102,89
SIRAM	142	71	71	100,00
AUTRES SERVICES EXT	269	75	194	258,67
Impôts, taxes et versements assimilés	1 286	1 235	51	4,13
FAFSEA PROVEA AFNCA	531	526	5	0,95
CFE	531	492	39	7,93
TAXES DIVERSES	224	217	7	3,23
Salaires et traitements	148 336	143 781	4 555	3,17
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	96 365	91 523	4 842	5,29
REMUNERATION GERANCE	36 000	36 000		0,00
COTIS OBLIGATOIRES GERANT	15 174	14 290	884	6,19
CONGES PAYES	796	1 968	- 1 172	-59,55
Charges sociales	26 198	9 255	16 943	183,07
COTISATIONS MSA	24 790	24 220	570	2,35
Mutuelle	1 417	898	519	57,80
CHARGES SUR CP	10	611	- 601	-98,36
REDUCTION COTIS SOCIALES	-423	-16 859	16 436	97,49
???				
Médecine du travail	405	384	21	5,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations	26 125	25 027	1 098	4,39
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	26 125	25 027	1 098	4,39
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	4 400	1 076	3 324	308,92
CREANCES PERDUES	4 201	1 030	3 171	307,86
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	200	46	154	334,78
Total des charges d'exploitation	375 704	342 480	33 224	9,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-24 324	22 307	- 46 631	-209,04

Détail du compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022	Variation	%
Quote-parts de résultat s/opér en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés	258	128	130	101,56
PRODUITS FINANCIERS	258	128	130	101,56
Reprises sur provisions et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières				
Total des produits financiers	258	128	130	101,56
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amort. et provisions				
Intérêts et charges assimilées	321	254	67	26,38
INTERETS SUR EMPRUNTS	180	252	- 72	-28,57
Agios	142	2	140	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total des charges financières	321	254	67	26,38
RÉSULTAT FINANCIER	-63	-126	63	50,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-24 387	22 181	- 46 568	-209,95

Détail du compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022	Variation	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 875	7 083	- 1 208	-17,05
CESSION IMMOB. CORPORELLE	4 167	6 833	- 2 666	-39,02
CESSION MATERIEL	1 708	250	1 458	583,20
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	5 875	7 083	- 1 208	-17,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450		450	N/S
PENALITES. MAJ. RETARD	450		450	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	810	4 148	- 3 338	-80,47
VALEUR NETTE CPTBLE ELTS CEDES	810	4 148	- 3 338	-80,47
Dotations except.aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	1 260	4 148	- 2 888	-69,62
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 615	2 935	1 680	57,24
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices		3 767	- 3 767	-100
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 767	- 3 767	-100
TOTAL DES PRODUITS	357 513	371 998	- 14 485	-3,89
TOTAL DES CHARGES	377 286	350 649	26 637	7,60
RÉSULTAT NET	-19 773	21 349	- 41 122	-192,62

DOCUMENTS FISCAUX

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
 A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise		Complexe Hippique des Pieux			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		33 Route de Barneville 50340 LES PIEUX					
SIRET		4 8 5 0 7 5 9 2 3 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N dos le		3 0 1 0 1 6 2 0 1 2 3	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	1 710	016	1 710	
	Immobilisations corporelles *		028	270 252	030	211 365	58 888
	Immobilisations financières * (1)		040	268	042		268
		Total I (5)	044	272 230	048	213 074	59 155
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	6 932	052	6 932
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	63 897	070	63 897
		Autres * (3)		072	30 789	074	30 789
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	120 378	086	120 378	
	Charges constatées d'avance *		092	4 806	094	4 806	
		Total II	096	226 802	098	226 802	
		Total général (I + II)	110	499 031	112	213 074	285 957
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	80 000	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	8 000	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131	53 320	
	Report à nouveau				134		
	Résultat de l'exercice				136	(19 773)	
	Subventions d'investissement				137		
Provisions réglementées				140			
		Total I		142	121 547		
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	18 286	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	34 225	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	111 898	
						52 626	
Produits constatés d'avance				174			
		Total III		176	164 410		
		Total général (I + II + III)	180	285 957			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	8 580	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	21 884	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	21 483	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	5 875	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		Complexes Hippique des Pieux		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13/01/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	20 459	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217		218	329 828	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226	180	
	Autres produits					230	913	
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	351 380	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	6 610	
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	56 844	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(6 932)	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	112 837	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	531	244	1 286
	Rémunérations du personnel *					250	148 336	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	26 198	
	Dotations aux amortissements *					254	26 125	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		262	4 400	
				Total des charges d'exploitation (II)		264	375 704	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	(24 324)
Produits financiers (III)		280	2 58	Charges financières (V)		294	321	
Produits exceptionnels (IV)						290	5 875	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347		300	1 260	
				348				
Impôt sur les bénéfices *						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(19 773)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	19 773	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	450	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies bis)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 décia A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 décia A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décia B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 décia C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décia D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 décia E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décia F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 décia G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		354	19 323
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
Déficits antérieurs reportables * (0) dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		372	19 323	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	1 710	412		414		416	1 710	416	1 710		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	24 323	442	2 625	444	2 333	446	24 615	446	24 615		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460	151 920	462		464		466	151 920	466	151 920		
	Autres immobilisations corporelles	470	81 384	472	19 250	474	6 917	476	93 717	476	93 717		
Immobilisations financières		480	259	482	9	484		486	268	486	268		
TOTAL		490	259 595	492	21 884	494	9 250	496	272 230	496	272 230		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	1 710	502		504		506	1 710	506	1 710		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17 482	532	3 001	534	1 523	536	18 960	536	18 960		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550	112 214	552	10 118	554		556	122 332	556	122 332		
	Autres immobilisations corporelles	560	63 984	562	13 006	564	6 917	566	70 073	566	70 073		
TOTAL		570	195 389	572	26 125	574	8 440	576	213 074	576	213 074		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
		Matériel	Chevaux poneys										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1	2 333	1 523	810	1 708	898								
2	6 917	6 917		4 167	4 167								
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	9 250	580	8 440	582	810	584	5 875	586	5 065	581	587	589
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579			Régularisations	590		583	594	595	
TOTAL								596	5 065	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables - janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Complexe Hippique des Pieux</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700	705	2
Terrains	710	715	3
Constructions	720	725	4
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	5
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	6
Matériel de transport	750	755	7
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL		770	775
II DÉFICITS REPORTABLES		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	(0)	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984	(0)	
Déficits de l'exercice	960	19 323	
Total des déficits restant à reporter	970	19 322	
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380		
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374	39 107	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	18 589	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise:Complexe Hippique des Pieux.....										Néant <input type="checkbox"/> *															
Exercice ouvert le: ..01/07/2022.. et clos le:30/06/2023						Données en nombre de mois		1	2																
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :								376	5,00																
Dont apprentis								657																	
Dont handicapés								651																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861																	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																									
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	350 287																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119	5 065																
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105																	
TOTAL 1								106	355 352																
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	75																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143																	
Subventions d'exploitation reçues								113	180																
Variation positive des stocks								111	6 932																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153																	
TOTAL 2								144	7 187																
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																									
Achats								121	115 292																
Variation négative des stocks								145																	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	41 086																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146																	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148	4 400																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150																	
TOTAL 3								152	160 778																
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		137	201 761														
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	201 761																
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case																									
020 <input checked="" type="checkbox"/>																									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	355 352				Effectifs au sens de la CVAE *		023	5,00													
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026																	
Période de référence				024	0	1	/	0	7	/	2	0	2	2	160	3	0	/	0	6	/	2	0	2	3
Date de cessation				/ /																					
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.</p>																									

SAGE Experts-comptables janvier 2023

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
 (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant *

Exercice clos le SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	99
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
 (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01072022	et clos le	30062023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Complexe Hippique des Pieux 11 Route de Baigneville 50340 LES PIEUX			Mél : m.pierre.tripey@wanadoo.fr		
SIRET 4 8 5 0 7 5 9 2 3 0 0 0 1 4			Ancienne adresse en cas de changement:		
Adresse du principal établissement:					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Complexe Hippique					

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
				19 323	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
				Nom/Adresse	
				N°	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
				Nom/Adresse	
				N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse	
				N°	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					Sage Revision Expert

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
FITECO CARENTAN ZI BLACOT 50500 CARENTAN					
Tél:			Tél:		
COGA/OMGA			Identité du déclarant:		
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Date: 12102023		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Lieu: LES PIEUX		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: Gérante Marie-Pierre, Maryse,		
			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

SAGE Experts-comptables janvier 2023

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
-------------	--	-------------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables janvier 2023

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Liste des immobilisations

Complexe Hippique des Pieux

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

Compte 2051000000 / 2805100000 SITE INTERNET											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 Site internet	27/04/2016	1 709,50		1 709,50	L 33,33	1 709,50		1 709,50			
Sous-total		1 709,50		1 709,50		1 709,50		1 709,50			

Compte 2154000000 / 2815400000 MATERIEL											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0006 Ratelier	07/12/2006	579,31		579,31	L 33,33	579,31		579,31			
0007 Nettoyeur HP	13/02/2007	1 930,00		1 930,00	L 33,33	1 930,00		1 930,00			
0012 Broyeur 180/3 lames	24/06/2008	1 162,21		1 162,21	L 33,33	1 162,21		1 162,21			
0013 Carrille occ	05/10/2008	250,00		250,00	L 33,33	250,00		250,00			
0015 Baby Foot Occ	18/06/2010	1 003,34		1 003,34	L 33,33	1 003,34		1 003,34			
0016 selle de dressage	23/12/2010	750,00		750,00	L 50,00	750,00		750,00			
0023 Ordinateur de bureau Dell + Ecran	19/10/2016	1 022,00		1 022,00	L 33,33	1 022,00		1 022,00			
0024 PC Portable Asus	19/10/2016	948,20		948,20	L 33,33	948,20		948,20			
0025 Selle Hball Arena	19/12/2016	1 020,00		1 020,00	L 20,00	1 020,00		1 020,00			
0029 Selle Cantin	11/01/2018	828,75		828,75	L 20,00	741,27	87,48	828,75			1 589,78
0027 Chargeur Mailleux A110	12/04/2018	6 250,01		6 250,01	L 14,29	3 767,37	892,86	4 660,23			
0028 Barnum 3x6 blanc	17/05/2018	1 520,00		1 520,00	L 20,00	266,84		1 520,00			
0030 Selle SE02 175 02C	27/05/2019	[2 333,33]		[2 333,33]	L 20,00	1 444,08	79,07	[1 528,15]			[810,18]
0031 SE09 175 03A PA205 PA700	26/06/2020	2 500,00		2 500,00	L 20,00	1 006,94	500,00	1 506,94			993,06
0032 Ratelier RPE PM sans fond	16/09/2020	638,50		638,50	L 20,00	228,80	127,70	356,50			282,00
0033 Ratelier RPE PM sans fond	16/09/2020	638,50		638,50	L 20,00	228,80	127,70	356,50			282,00
0034 My Groom résinée	23/09/2021	949,00		949,00	L 20,00	146,57	189,80	336,37			612,63
0035 SELLE SE09 175	01/09/2022	2 625,00		2 625,00	L 33,33		729,17				1 895,83
(Montants entre [] non totalisés)		24 614,82		24 614,82		17 482,05	3 000,62	18 959,52			5 655,30
Sous-total		24 614,82		24 614,82		17 482,05	3 000,62	18 959,52			5 655,30

Compte 2182000000 / 2818200000 MATERIEL ROULANT											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0004 Tracteur DH200 jardin	15/07/2006	2 581,52		2 581,52	L 20,00	2 581,52		2 581,52			
0006 Camion IVECO Occ	30/11/2007	55 000,00		55 000,00	L 20,00	55 000,00		55 000,00			
0009 VAN Imara by St George	13/12/2010	4 710,30		4 710,30	L 20,00	4 710,30		4 710,30			
0012 Renault Master DCI	05/11/2014	27 500,00		27 500,00	L 25,00	27 500,00		27 500,00			
0015 Tracteur Renault 103 S4	12/12/2017	9 500,00		9 500,00	L 20,00	8 650,28	849,72	9 500,00			13 950,79
0016 Manitou A3W71658	09/12/2020	22 000,00		22 000,00	L 14,29	4 906,35	3 142,86	8 049,21			15 637,51
0017 VW AVAROK HIGHLINE EN-051-HZ	20/01/2021	30 628,43		30 628,43	L 20,00	8 865,23	6 125,69	14 990,92			
Sous-total		151 920,25		151 920,25		112 213,68	10 118,27	122 331,95			29 588,30

Complexe Hippique des Pieux

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

Compte		CHEVAUX PONEYS									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0005 Polux	30/11/2005	450,00		450,00	L 33,33	450,00		450,00		450,00	
0007 Nivax	31/12/2005	1 753,16		1 753,16	L 20,00	1 753,16		1 753,16		1 753,16	
0012 Loulette	08/11/2006	3 317,53		3 317,53	L 20,00	3 317,53		3 317,53		3 317,53	
0015 Obébé	16/05/2007	500,00		500,00	L 20,00	500,00		500,00		500,00	
0019 Osmose ponette	22/09/2007	1 200,00		1 200,00	L 20,00	1 200,00		1 200,00		1 200,00	
0020 Prunelle	25/10/2007	600,00		600,00	L 20,00	600,00		600,00		600,00	
0022 Prune	22/11/2007	1 200,00		1 200,00	L 20,00	1 200,00		1 200,00		1 200,00	
0024 Océane 1/3	06/12/2007	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
0031 Quadrille d'herb	28/10/2008	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
0036 Fritham Quakers	10/03/2009	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
0039 Ravachol (Roch cragou)	22/09/2009	1 000,00		1 000,00	L 33,33	1 000,00		1 000,00		1 000,00	
0043 Mirabelle	24/09/2010	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00	
0045 The hapening (Isnogood)	16/10/2010	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00	
0048 Oscar	30/06/2011	500,00		500,00	L 33,33	500,00		500,00		500,00	
0055 NIKITA des Cormiers	01/07/2011	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
0058 Shyenne Pie Noir	23/12/2011	[2 500,00]		[2 500,00]	L 20,00	2 500,00		[2 500,00]		[2 500,00]	
0056 Volcan	31/07/2012	450,00		450,00	L 33,33	450,00		450,00		450,00	
0057 YOP (MILKA)	22/08/2013	230,00		230,00	L 25,00	230,00		230,00		230,00	
0058 Alouette	15/05/2013	400,00		400,00	L 33,33	400,00		400,00		400,00	
0059 Bitule (Naissance 2011)	30/06/2013	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00	
0060 Brenda (Naissance 2011)	30/06/2013	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00	
0061 Linove	19/07/2013	450,00		450,00	L 20,00	450,00		450,00		450,00	
0062 Choubaka (Naissance 2012)	30/06/2014	1 000,00		1 000,00	L 20,00	1 000,00		1 000,00		1 000,00	
0063 JAVA	27/10/2014	150,00		150,00	L 33,33	150,00		150,00		150,00	
0066 QUEBEC DE GRISOLLES	15/05/2016	3 600,00		3 600,00	L 20,00	3 600,00		3 600,00		3 600,00	
0068 Tropic de Fangaho	30/08/2016	[2 916,67]		[2 916,67]	L 20,00	2 916,67		[2 916,67]		[2 916,67]	
0070 Quelidame	28/06/2017	3 000,00		3 000,00	L 20,00	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
0073 HELIUM DES PIEUX	01/07/2017	[1 500,00]		[1 500,00]	L 20,00	1 500,00		[1 500,00]		[1 500,00]	
0079 QUILT	28/10/2017	2 500,00		2 500,00	L 20,00	2 337,50	162,50	2 500,00		2 500,00	359,25
0071 Caramel	01/11/2017	500,00		500,00	L 20,00	466,67	33,33	500,00		500,00	378,75
0074 PRALINE	08/03/2018	650,00		650,00	L 20,00	560,81	89,19	650,00		650,00	
0075 Carabistouille	01/05/2018	600,00		600,00	L 33,33	600,00		600,00		600,00	
0076 EHO	01/05/2018	245,00		245,00	L 33,33	245,00		245,00		245,00	
0077 FLIP FLOP	01/05/2018	245,00		245,00	L 33,33	245,00		245,00		245,00	
0078 Grbouille	01/05/2018	243,33		243,33	L	243,33		243,33		243,33	
0080 ATILA	15/01/2019	3 333,33		3 333,33	L 20,00	2 307,42	666,67	3 333,33		2 974,09	
0081 GOSSE DE GOVACHE	30/06/2019	1 900,00		1 900,00	L 20,00	1 141,06	380,00	1 900,00		1 521,06	
0083 LIVINGSTONE	30/06/2019	2 000,00		2 000,00	L 33,33	2 000,00		2 000,00		2 000,00	
0084 BEABA DU LOUVRAY	26/09/2019	1 300,00		1 300,00	L 33,33	1 197,68	102,32	1 300,00		1 300,00	
0085 MAUMEEN	27/09/2019	2 000,00		2 000,00	L 33,33	1 840,75	159,25	2 000,00		2 000,00	
0086 COQUETTE	08/10/2019	1 700,00		1 700,00	L 33,33	1 547,32	152,68	1 700,00		1 700,00	
0088 GRIMM	02/10/2020	300,00		300,00	L 33,33	174,72	100,00	300,00		274,72	25,28

Complexe Hippique des Pieux

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Présenté en Euros

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Compte		CHEVAUX PONEYS									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0089 ALIZEE DU MANOIR	05/10/2020	2 000,00		2 000,00	L 33,33	1 159,26	666,67	1 825,93			174,07
0093 HEROI	05/10/2020	3 500,00		3 500,00	L 33,33	2 028,71	1 166,67	3 195,38			304,62
0090 ETOILE MAISON	07/10/2020	1 750,00		1 750,00	L 33,33	1 011,11	583,33	1 594,44			155,56
0098 FRIPOUNETTE	16/10/2021	3 500,00		3 500,00	L 33,33	826,39	1 166,67	1 993,06			1 506,94
0099 GAMINE	16/10/2021	3 500,00		3 500,00	L 33,33	826,39	1 166,67	1 993,06			1 506,94
0097 FRIMOUSSE	01/02/2022	400,00		400,00	L 33,33	55,56	133,33	188,89			211,11
0095 GASKO	12/02/2022	5 000,00		5 000,00	L 33,33	643,52	1 666,67	2 310,19			2 689,81
0096 HOLY DE JALYSKA	24/05/2022	1 500,00		1 500,00	L 33,33	51,39	500,00	551,39			948,61
0100 VANESSA	19/09/2022	3 700,00	Entrée	3 700,00	L 33,33		966,11	966,11			2 733,89
0102 AMANDA	02/11/2022	3 500,00	Entrée	3 500,00	L 33,33		774,54	774,54			2 725,46
0103 Jument FN	02/11/2022	5 500,00	Entrée	5 500,00	L 33,33		1 217,13	1 217,13			4 282,87
0104 ZORRO	02/11/2022	3 500,00	Entrée	3 500,00	L 33,33		774,54	774,54			2 725,46
0105 poney Be Caux	08/12/2022	1 500,00	Entrée	1 500,00	L 33,33		281,94	281,94			1 218,06
0107 DANONE	24/04/2023	516,67	Entrée	516,67	L 33,33		32,05	32,05			484,62
0108 DUNLOP	24/04/2023	516,67	Entrée	516,67	L 33,33		32,05	32,05			484,62
0109 CHARLO	24/04/2023	516,66	Entrée	516,66	L 33,33		32,05	32,05			484,61
(Montants entre [] non totalisés)											
Sous-total		93 717,35		93 717,35		63 983,62	13 006,36	70 073,31			23 400,71

Compte		PARTS SOCIALES									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 Parts Sociales CA	11/01/2006	151,47			N.A.0.00						151,47
0002 capit int part soc	23/05/2007	4,59			N.A.0.00						4,59
0003 souscrip parts sociales CA	05/12/2007	15,30			N.A.0.00						15,30
0004 capit int parts soc CA	22/05/2008	6,12			N.A.0.00						6,12
0005 SOUSCRIPTION T INT PART SOC 70	06/05/2009	7,65			N.A.0.00						7,65
0006 CAPIT INT PART SOC 70-415188600	22/04/2010	6,12			N.A.0.00						6,12
0007 CAPIT INT PART SOC CA	21/04/2011	6,12			N.A.0.00						6,12
0008 CAPIT INT PART SOC 70-415188600	20/04/2012	6,12			N.A.0.00						6,12
0009 CAPIT INT PART SOC 70-415188600	18/04/2013	4,59			N.A.0.00						4,59
0010 PS LES PIEUX	06/05/2015	3,06			N.A.0.00						3,06
0011 PS LES PIEUX	19/05/2016	4,59			N.A.0.00						4,59
0012 PS LES PIEUX	08/06/2017	6,12			N.A.0.00						6,12
0013 PS LES PIEUX	07/06/2018	6,12			N.A.0.00						6,12
0014 PS LES PIEUX	23/05/2019	7,65			N.A.0.00						7,65
0015 PS LES PIEUX	29/05/2020	7,65			N.A.0.00						7,65
0016 PS LES PIEUX	03/06/2021	7,65			N.A.0.00						7,65
0017 PS LES PIEUX	03/06/2022	7,65			N.A.0.00						7,65
0018 PS LES PIEUX	02/06/2023	9,18			N.A.0.00						9,18
Sous-total		267,75									267,75

Complexe Hippique des Pieux

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

Total général	272 229,67	271 961,92	195 388,85	26 125,25	213 074,28	58 912,06
---------------	------------	------------	------------	-----------	------------	-----------

Envoyé en préfecture le 14/12/2023


Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 050-200067205-20231214-DEL2023_167-DE



 **Des experts à votre service.**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 114 400€ - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z